(34)

AMBASSADE DU NIGER AUPRES DE LA CONFEDERATION SUISSE, DE L'AUTRICHE ET DU LIECHTENSTEIN

REPUBLIQUE DU NIGER

MISSION PERMANENTE AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE, A VIENNE ET L'OMC

M. ADANI ILLO

**IIème cycle de l'Examen périodique universel**

**XVIème session du Groupe de travail**

*Déclaration de la* ***République du Niger*** *sur le rapport national du* ***Cap- Vert,***

*Genève le 23 avril 2013*

Monsieur le Président,

La délégation du Niger souhaite la bienvenue à la délégation du Cap-Vert à la 16ème Session de l'EPU et adresse ses félicitations à M. José Carlos Lopes Correia pour sa présentation exhaustive et précise sur la situation des droits de l'homme au Cap-Vert.

Le Niger apprécie la démarche participative et consensuelle qui a présidé à l'élaboration de ce rapport.

Nous avons noté avec satisfaction les efforts faits par le Cap-Vert pour ratifier la quasi-totalité des instruments juridiques régionaux et internationaux relatifs aux droits de l'homme ainsi que leur intégration dans le droit positif Cap-Verdien.

Le Niger recommande au Cap-Vert d'intensifier le rythme de communication avec les organes de traités, de promouvoir davantage les droits de la femme, le droit à la santé particulièrement en zone rurale et de renforcer le statut de la Commission nationale des droits de l'homme.

Dans cette perspective, le soutien de la Communauté Internationale sera indispensable pour le Cap-Vert.

Je vous remercie

23 avenue de France 1202 – GE (Suisse) - Tél : (+4122) 979 2450 - Fax : (+4122) 979 24 51
e-mail :missionduniger1@gmail.com – Site web : www.ambassade-niger-geneve.net